

Compte rendu de la rencontre du Comité de circulation tenue le 12 mai 2010 à 13h00 à la salle du conseil au, 88 boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents :

Jean Bourgeois, Marcel L'Homme, Diane Perron, Guy Dionne, Marc François Deslandes et Marc-Édouard Larose.

Réal Girard, est absent de la rencontre.

1 Mot de bienvenue

- ✓ Diane Perron souhaite la bienvenue aux membres du comité et mentionne la satisfaction du conseil municipal concernant la création de ce comité.

2 Présentation des membres

- ✓ Un tour de table est fait où chacun des membres du comité se présente et fait part de son parcours personnel et professionnel et des raisons motivants leur participation au comité.
- ✓ Guy Dionne demande si son rôle en tant que représentant du comité de surveillance de quartier sera d'être porte parole de ce comité au sein du comité de circulation, il est fait mention qu'il sera effectivement le porte parole de tous les comités de surveillance de quartier.

3 Objectifs de la rencontre et présentation du projet de comité de circulation

- ✓ Jean Bourgeois présente les objectifs de la rencontre dont le principal sera d'établir une procédure (façon de faire) pour les prochaines rencontres et de s'entendre sur la proposition du règlement.
- ✓ Jean Bourgeois fait un bref compte rendu des modifications apportés au règlement de circulation et ce qui a mené à la création d'un comité de circulation, ayant un seul et même but : la sécurité des citoyens.
- ✓ Jean Bourgeois présente la procédure actuelle lorsque le service de police reçoit une plainte relative à la vitesse sur le territoire. Il est fait mention que suite à la démarche du service de police suite à une plainte du genre, si une problématique subsiste, le cas sera apporté au comité. Le comité sera toutefois informé des plaintes en regard du comité.

4 Échange entre les participants sur leur vision du comité

- ✓ Les membres discutent de leur vision du comité, il est proposé d'informer la population de la formation du comité dès que le tout sera officialisé par le conseil par l'entremise des médias locaux, Voici Bromont, bulletin électronique, etc.
- ✓ Il est décidé que le comité n'étudiera que les demandes ayant été dûment soumis sur le formulaire qui sera bonifié dans le temps et qui sera disponible en version électronique et papier. Une demande doit être faite à Robert Clermont pour mettre le formulaire en ligne. La version papier serait disponible et centralisée à l'hôtel de ville. Il est décidé que chaque demande devra faire l'objet d'un accusé réception et d'un suivi rigoureux.
- ✓ Une boîte électronique et centralisée telle que les membres du CCU disposent sera accessible par les membres du comité.
- ✓ Une discussion a lieu concernant la fréquence des rencontres et aucune décision n'est prise à cet effet.

5 Proposition d'un « Règlement du comité de circulation »

- ✓ Jean Bourgeois propose aux membres un projet de règlement du comité de circulation basé sur le modèle du CCU et approuvé par le greffier de la ville, monsieur Jean-François D'Amour.
- ✓ **Guy Dionne, appuyé par Charles-Édouard Larose propose la candidature de Marc François Deslandes au poste de président du comité, les autres membres présents appuient unanimement cette proposition. Marc François Deslandes accepte le poste de président.**
- ✓ **Guy Dionne, appuyé par Charles-Édouard Larose propose d'adopter le « Règlement du comité de circulation » tel que présenté.**
- ✓ Jean Bourgeois mentionne qu'il présentera lors de l'assemblée du conseil municipal, le 7 juin prochain, les recommandations à cet effet.
- ✓ Jean Bourgeois mentionne le fait qu'il est fort probable que le secrétariat du comité soit tenu par le personnel de son service.

6 Sujets à discuter à la prochaine rencontre

Compte rendu

Rencontre Comité de circulation du 12 mai 2010

- ✓ Différents sujets sont proposés pour la prochaine rencontre, il est toutefois décidé d'en retenir deux qui ont des conséquences différentes mais importantes; limite de vitesse de la rue Gaspé entre le 1240 et la route Pierre Laporte et les limites de vitesse dans les secteurs résidentiels pour l'ensemble des quartiers de la ville.
- ✓ Il est décidé que les points suivants se retrouveront à chacune des rencontres; points de discussion et d'information.

7 Date de la prochaine rencontre

- ✓ Il est décidé que la prochaine rencontre se tiendra le jeudi 27 mai à 13h15 à l'hôtel de ville.

8 Varia

- ✓ Jean bourgeois informe les membres qu'il leur fera parvenir différentes publications.

Fin de la rencontre à 14h30

Procès verbal

Rencontre Comité de circulation le 10 juin 2010 à 13h15

PROCÈS VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DE CIRCULATION

Tenue le 10 juin 2010 à 13h15 à la salle du conseil au, 88 boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents : Jean Bourgeois, Marcel L'Homme, Réal Girard, Diane Perron, Guy Dionne et Marc-Édouard Larose.

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Monsieur Marc François Deslandes.

1 OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1 Le président de l'assemblée déclare le début de la rencontre à 13h15

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du Comité de circulation du 10 juin 2010.

2010-07-005

Il est proposé par **Diane Perron** appuyé par **Marc-Édouard Larose** et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

3.1 Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de circulation du 27 mai 2010.

2010-07-006

Attendu que les membres du Comité ont reçu au préalable une copie du compte rendu de la rencontre du 27 mai 2010;

Il est proposé par **Guy Dionne** appuyé par **Diane Perron** et résolu à l'unanimité d'adopter le compte rendu de la rencontre du Comité tenue le 27 mai 2010 sans modification.

4 SUJETS À DISCUTER

4.1 Rue Pierre Bellefleur

Réal Girard présente aux membres le projet de sens unique sur la rue Pierre Bellefleur et transmet aux membres les informations nécessaires motivant le choix proposé, la sécurité de tous les usagers de ce secteur étant la principale préoccupation. Un plan identifiant le sens unique (de John Savage à Gaspé) ainsi qu'une route scolaire sécurisé comprenant une piste cyclable est présenté aux membres.

2010-07-007

Procès verbal

Rencontre Comité de circulation le 10 juin 2010 à 13h15

Attendu que l'achalandage sans cesse croissant sur la rue Pierre Bellefleur a apporté le comité de circulation à analyser ce secteur dans le but d'accroître la sécurité de tous les utilisateurs de cette portion de route;

Il est proposé par **Réal Girard** appuyé par **Marc-Édouard Larose** et résolu à l'unanimité de présenter une recommandation au conseil municipal visant à rendre la rue Pierre Bellefleur « sens unique » (en direction de la rue Gaspé) et incluant une route scolaire sécurité par marquage sur la chaussée.

4.2 Corridor de protection du Lac Bromont au village

Diane Perron informe les membres du comité d'une demande visant à mettre en place un corridor sécuritaire du Lac Bromont au village. Les membres échantent sur ce point et il est fait mention qu'il sera difficile de mettre en place partout dans la ville des corridors de ce genre. Les citoyens doivent être pleinement conscients que lorsqu'ils décident d'élire domicile à la campagne, qu'il peut être difficile d'obtenir les mêmes facilités que l'on obtient au village.

Il est décidé d'informer ce citoyen que cette situation fera partie intégrante d'une analyse dans le cadre d'un plan global d'aménagement cyclable et piétonnier.

5 SUIVI DES DOSSIERS EN COURS

5.1 Limite de vitesse rue Gaspé

Jean Bourgeois et Diane Perron informent les membres de la demande de la conseillère Marie-Claude Cabana à l'effet de rencontrer les citoyens concernés avant de transmettre au conseil une recommandation; que les citoyens concernés se sont présentés à l'assemblée du conseil du 7 juin demandant à être rencontré avant qu'une décision soit prise et informant le conseil que la Ville de Brigham serait réticente à modifier la limite sur la continuité du chemin Gaspé dans son secteur.

Jean Bourgeois informe les membres que suite à cette nouvelle information concernant la Ville de Brigham, contraire à ce qu'il lui avait été confirmé par l'ancien directeur de la gestion du territoire, qu'il fera une vérification concernant cette information et qu'il informera les membres du comité à la prochaine rencontre. Il est décidé que s'il advenait que la Ville de Brigham refuse de modifier la limite de vitesse dans son secteur, que le comité ne proposerait pas de modification pour le secteur se trouvant sur le territoire de la Ville de Bromont.

Procès verbal

Rencontre Comité de circulation le 10 juin 2010 à 13h15

5.2 Limite de vitesse secteur résidentiel

Les membres échangent sur le dossier en cours (abaisser limite de vitesse dans secteur résidentiel de 50 à 40), la majorité des groupes ou personnes sondés sont favorable à un tel changement (surveillance de quartier Shefford, Lac Bromont, commerçants, Château Bromont, Royal Bromont, comité famille, gens affaire. Marc François Deslandes informe les membres qu'une lettre d'appui du CCFB parviendra à la ville à cet effet.

Il est convenu de proposer au conseil de tenir une rencontre citoyenne sur le sujet. Diane Perron prend charge de cette proposition, n'aura pas lieu avant l'automne.

Marcel L'Homme doit identifier les coûts engendré par cette possibilité de changement (ressources matérielles et humaines).

Jean Bourgeois doit identifier sur une carte les secteurs touchés par ces changements.

6 SUJETS À DISCUTER À LA PROCHAINE RENCONTRE

6.1 Les membres proposent de discuter des sujets suivants lors de la prochaine rencontre :

- Plage Paradis
- Rue Lotbinière
- Camion rue Gaspé
- Intersection Sherbrooke - boul. Bromont
- Visibilité Laviolette - Champlain

7 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

7.1 Il est proposé que la prochaine rencontre se tienne le 8 juillet prochain, les membres conviennent que la fréquence des rencontres actuelles est trop rapprochée.

8 VARIA

8.1 Il est décidé que c'est le secrétaire du comité qui doit répondre aux demandes présentées et analysées par le comité. Le secrétaire répondra notamment aux demandes suivantes :

- Monsieur Roberge, boul. Bromont
- Madame Lecat, rue Montréal
- Monsieur Chicoine, rue Champlain

Pour les demandes effectuées durant la campagne électorale par les membres du conseil, il est décidé que ce sont eux qui devront répondre à ces demandes, notamment :

Procès verbal

Rencontre Comité de circulation le 10 juin 2010 à 13h15

- Coin Gaspé – Frontenac, fossé escarpé
- Mauvaise visibilité boîte postale Windsor – Sherbrooke

FIN DE LA RENCONTRE À 15H15

Procès-verbal

Rencontre comité de circulation le 15 juillet 2010 à 13h15

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DE CIRCULATION

Tenue le 15 juillet 2010 à 13h15 à la salle du conseil au, 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents : Jean Bourgeois, Marcel L'Homme, Diane Perron, Guy Dionne, Marc-Édouard Larose et Julie Dubuc.

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de monsieur Marc-François Deslandes.

1 OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1 Le président de l'assemblée déclare le début de la rencontre à 13h15

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de circulation du 15 juillet 2010.

2010-07-008

Il est proposé par **Diane Perron**, appuyé par **Marc-Édouard Larose** et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec l'ajout au varia le sujet suivant : Dépôt d'une plainte.

3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

3.1 Adoption du procès-verbal de la rencontre du comité de circulation du 10 juin 2010.

2010-07-009

ATTENDU QUE les membres du comité ont reçu au préalable une copie du compte rendu de la rencontre du 10 juin 2010;

Il est proposé par **Marcel L'Homme**, appuyé par **Marc-Édouard Larose** et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la rencontre du comité tenue le 10 juin 2010 sans modification.

4 SUJETS À DISCUTER

4.1 Plage Paradis

Selon Marc-François Deslandes, le projet de la plage Paradis pourrait être recommandé au conseil. Préalablement par contre, vérifier que tout est faisable et favorable en tous points. Un suivi sera effectué par Marcel L'Homme et Jean Bourgeois.

Procès-verbal

Rencontre comité de circulation le 15 juillet 2010 à 13h15

4.2 Rue Lotbinière

Une rencontre a eu lieu avec les citoyens du secteur de la rue Lotbinière concernant sa réhabilitation. Trente (30) personnes présentes, ce qui représente un peu moins de 50 %, ce qui est très représentatif du secteur, selon M. Deslandes.

Lors de cette rencontre, les citoyens proposent d'abaisser la limite de vitesse de la rue Lotbinière à partir de la rue Shefford et ce, jusqu'à la rue Hains, à 50 km/h, au lieu de 70 km/h. Courbe dangereuse près de la rue Marisol. Également, le coin des rues Lapointe et Lotbinière n'est pas sécuritaire pour les enfants en attente de l'autobus.

Une analyse du comportement de la route selon Marcel L'Homme, à la suite de modifications, ainsi qu'une analyse des vitesses dans différents secteurs pour comparaison sont à prévoir. Le comité propose l'installation des plaques de comptage.

Aucune décision ne sera apportée dans ce dossier avant que la route ne soit refaite. Les travaux de réhabilitation de cette rue sont déjà entamés, subséquemment : dossier à l'étude.

4.3 Camions chemin de Gaspé

À la suite de différentes plaintes dans le secteur sur la circulation abondante de camions lourds, il n'est légalement pas possible de réglementer l'accès aux camions lourds, selon le règlement sur les véhicules lourds, tel qu'expliqué par Jean Bourgeois.

Le seul élément pouvant être une contrainte pour les camions serait la fragilité du pont, même si le tronçon de route endommagé n'est pas contraignant au passage des camions lourds dans ce secteur.

Aucun suivi ne sera effectué, point clos.

4.4 Rue de Sherbrooke et boulevard de Bromont

Diane Perron apporte son point de vue sur l'obligation éventuelle de tourner à droite à l'intersection de la rue de Sherbrooke et du boulevard de Bromont.

Si un arrêt est installé à l'intersection du boulevard de Bromont et de Sherbrooke, une barrière pour la voie ferrée sera nécessaire. Le dossier est à suivre avec l'étude en cours (étude du ministère du Transport de 20 000 \$ pour l'installation de lumières). Beaucoup de projets ont lieu donc, progression imminente des usagers du boulevard de Bromont dans les prochaines années.

Dossier à suivre avec l'étude en cours du ministère du Transport.

4.5 Visibilité rue de Champlain et de Laviolette

Diane Perron apporte le problème de visibilité à l'intersection des rues de Laviolette et de Champlain, la visibilité étant réduite lorsque des véhicules sont stationnés trop près de l'intersection. Jean Bourgeois informe les membres du comité de la réglementation suivante :

IL est interdit selon le Code de sécurité routière de se stationner à moins de cinq (5) mètres d'une intersection « 386. Sauf en cas de nécessité ou lorsqu'une autre disposition du présent code le permet, nul ne peut immobiliser un véhicule routier aux endroits suivants : (...) 4° dans une intersection, sur un passage pour piétons clairement identifié et sur un passage à niveau ni à moins de 5 mètres de ceux-ci (...);

Jean Bourgeois informe les membres du comité qu'il sensibilisera les policiers à cette problématique et demande que les travaux publics installent des panneaux à 5 mètres de l'intersection indiquant l'interdiction de stationnement sur la rue Champlain sur chacun des côtés de la rue de Laviolette.

5 SUIVI DES DOSSIERS EN COURS

5.1 Limite de vitesse chemin de Gaspé

Jean Bourgeois informe les membres de la décision de Brigham de garder la limite à 50 km/h. À la suite de l'ensemble des éléments au dossier, les membres demandent le statu quo. Le conseil ainsi que les citoyens de ce secteur seront avisés de la décision de maintenir la limite de vitesse sur le chemin de Gaspé à 50 km/h. Une campagne de sensibilisation sera effectuée, tel que confirmé par Jean Bourgeois.

Dossier à suivre.

5.2 Limite de vitesse secteur résidentiel

Les membres échangent sur le dossier en cours (abaisser limite de vitesse dans secteur résidentiel de 50 km/h à 40 km/h).

Diane Perron apporte l'idée qu'une rencontre d'une heure avant la séance du conseil pourrait être planifiée pour informer de la décision de l'abaissement de la limite de vitesse sur la rue Champlain. La recommandation doit être soutenue et présentée en séance de travail, selon Marc-François Deslandes.

Il est donc décidé que le comité soumettra une recommandation au conseil favorisant l'abaissement de la limite de vitesse dans les secteurs résidentiels. Jean Bourgeois préparera un projet de recommandation ainsi que la carte des rues touchées par cette

Procès-verbal

Rencontre comité de circulation le 15 juillet 2010 à 13h15

proposition et Marcel L'Homme apportera une évaluation des coûts pour la prochaine rencontre du comité.

5.3 Rue Pierre Bellefleur

Diane Perron informe les membres de la décision du conseil de reporter l'adoption d'un sens unique sur la rue Pierre Bellefleur. Comme des discussions au sujet de la construction de la nouvelle école se tiendront prochainement, le conseil a préféré attendre d'obtenir toutes les informations avant de se prononcer sur ce dossier. Les membres du comité de circulation désirent être consultés et bien informés de l'aménagement.

6 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

6.1 Il est proposé que la prochaine rencontre se tienne le 12 août prochain à la même heure.

7 VARIA

7.1 Discussion concernant l'aménagement de la rue Gaspé face à l'école

Le directeur de l'école de la Chantignole a contacté Jean Bourgeois afin de faire une demande pour qu'un deuxième panneau d'arrêt soit installé sur la rue Gaspé face à l'entrée menant au stationnement du 35 rue Gaspé (menant vers la partie la plus basse) car plus de classes y seront aménagées pour la prochaine année scolaire (environ 100 étudiants).

Des discussions ont lieu sur le sujet et il est décidé de présenter au conseil un aménagement adapté au secteur afin de rétrécir la rue où se trouve le panneau d'arrêt et à la traverse piétonnière face à l'école.

7.2 Stationnement sur rue face aux terrains de soccer rue Compton

Un citoyen a déposé une lettre à madame la mairesse, lettre qui a été lue aux membres du comité. Le citoyen fait mention de la sécurité qui est compromise lors d'activités se déroulant aux terrains de soccer sur la rue Compton. Des parents se stationnent sur la rue, ce qui rétrécit la chaussée et diminue la visibilité pour les automobilistes et les enfants circulant sur cette rue.

Des stationnements, en nombre suffisants, sont disponibles pour les visiteurs et participants des activités se déroulant aux terrains de soccer.

Procès-verbal

Rencontre comité de circulation le 15 juillet 2010 à 13h15

2010-07-010

ATTENDU QUE les membres du comité après analyse de cette problématique désirent sécuriser le secteur pour l'ensemble des personnes concernées (enfants et automobilistes);

Il est proposé par **Guy Dionne**, appuyé par **Marc-Édouard Larose** et résolu à l'unanimité de présenter au conseil municipal une recommandation interdisant le stationnement des deux côtés sur la rue Compton, entre la rue Shefford et le 100 rue Compton.

8 CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 15h15 que la séance soit levée. Adopté à l'unanimité

Procès-verbal

Rencontre comité de circulation le 23 septembre 2010 à 13h15

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DE CIRCULATION

Tenue le 23 septembre 2010 à 13h15 à la salle du conseil au, 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents : Jean Bourgeois, Marcel L'Homme, Réal Girard, Diane Perron, Guy Dionne, Marc-Édouard Larose et Julie Dubuc.

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de monsieur Marc-François Deslandes.

1 OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1 Le président de l'assemblée déclare le début de la rencontre à 13h15.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de circulation du 12 août 2010.

2010-09-001

Il est proposé par **Jean Bourgeois**, appuyé par **Marcel L'Homme** et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

3.1 Adoption du procès-verbal de la rencontre du comité de circulation du 12 août 2010.

2010-09-002

ATTENDU QUE les membres du comité ont reçu au préalable une copie du compte rendu de la rencontre du 12 août 2010;

Il est proposé par **Guy Dionne**, appuyé par **Marc-Edouard Larose** et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la rencontre du comité tenue le 12 août 2010 sans modification.

4 SUJETS À DISCUTER

4.1 Panneaux résidentiels sur base de béton (situation 2011)

Jean Bourgeois informe les membres du comité des commentaires positifs reçus des citoyens dans ce dossier. Plusieurs citoyens ont fait des demandes pour que des panneaux supplémentaires soient installés dans leurs secteurs. Ils ont été informés du fait que les panneaux étant en nombre limité, une analyse sera faite pour 2011 à savoir de déplacer ceux en place en 2010 ou de procéder à l'achat de panneaux supplémentaires.

4.2 Recommandation projets 2011

Jean Bourgeois demande aux membres de soumettre des suggestions sur des projets reliés à la circulation et devront faire l'objet d'une analyse en vue de la préparation budgétaire à venir.

4.3 Responsabilité du comité de circulation

Jean Bourgeois suggère au comité que toutes les plaintes, demandes ou informations relatives à la circulation (signalisation, vitesse, etc.) soient directement acheminées aux travaux publics, au lieu de bifurquer vers le service de police. En cas de besoin, le service de police continuera d'être présent pour conseiller mais non responsable. De cette façon, il y aurait moins d'intermédiaire. De même, la gestion administrative du comité de circulation reviendrait au service des travaux publics à compter de 2011. Jean Bourgeois s'engage à être présent aux rencontres du comité à titre de représentant du service de police. Les membres appuient cette démarche.

5 SUIVI DES DOSSIERS EN COURS

5.1 Problématique planches à roulette (longboard)

Diane Perron informe les membres de la possibilité qu'il y ait une faible participation de jeunes adeptes à la rencontre qui doit être organisée par les loisirs, elle est en attente d'une proposition de date. Les membres ne sont pas surpris de ce constat (possibilité de faible participation), la plupart des étudiants ayant repris le collier. Les membres constatent aussi moins la présence d'adeptes dans les rues, qui pourrait aussi coïncider avec le début des classes.

5.2 Limite de vitesse secteur résidentiel

Diane Perron confirme que les membres du conseil sont tous d'accord concernant ce projet, qu'il n'y aura pas de rencontre citoyenne à ce sujet étant donné que différents groupes ont démontré leur appui à ce projet. Jean Bourgeois présente une carte aux membres et leur explique les changements potentiels de cette proposition. Les membres discutent entre eux et apportent certaines modifications. La carte sera remise à jour avec ces nouvelles propositions. Jean Bourgeois informe les membres des recherches faites auprès des autres municipalités qui ont mis en place un projet du genre, on y retrouve toujours le même objectif, améliorer la sécurité publique en réduisant la gravité des accidents. Une recommandation sera présentée à cet effet à la séance du conseil du 4 octobre prochain.

5.3 Plage Paradis

Marcel L'Homme présente l'analyse faite par son service suite à la demande des membres de la Plage Paradis. Dans la proposition faite par Marcel, plusieurs places de stationnements deviendraient disponibles avec un minimum d'investissement et la sécurité de tous les utilisateurs de la plage et résidents du secteur en serait grandement amélioré. Une analyse plus approfondie doit être faite pour vérifier la zone inondable et un suivi sera présenté aux membres dans une rencontre ultérieure. Il est convenu que toute décision serait effective pour le printemps 2011. Diane Perron informe les membres que monsieur Samson désire rencontrer le comité ou certains de ses membres pour leur expliquer les plans qui ont été proposés au comité. Le comité juge avoir obtenu des informations suffisantes pour qu'une analyse et une décision soit prise sans toutefois avoir à rencontrer monsieur Samson.

5.4 Aménagement rue Gaspé face à l'école

Marcel L'Homme informe les membres que les travaux avaient débuté mais qu'ils ont du être arrêté car il devait obtenir une approbation des membres du conseil. Il en profitait non pas pour seulement régler la problématique de l'arrêt et de la traverse de piétons mais pour sécuriser tout le secteur entre la rue Shefford et Montréal (corridor scolaire sécuritaire, pistes cyclables, etc.). Il doit revoir les membres du conseil à cet effet le 4 octobre prochain afin de présenter un plan global de la situation. Il est décidé qu'une rencontre spéciale se tienne strictement concernant ce dossier le 30 septembre afin que le comité puisse faire une recommandation au conseil avant qu'il ne prenne une décision sur ce dossier.

5.5 Dépôt d'une plainte

Jean Bourgeois s'engage auprès des membres à travailler activement ce dossier avec le directeur informatique pour que le tout soit en place à la prochaine rencontre régulière du comité.

6 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

- 6.1 Il est proposé qu'une rencontre spéciale se tienne le 30 septembre prochain à 11h00 ayant pour seul point à l'ordre du jour le dossier de l'aménagement de la rue Gaspé face à l'école.

7 VARIA

- 7.1 Marcel L'Homme dépose un article de journal de l'agence QMI intitulé « Moins d'enfants marchent » et fait un bref résumé de son contenu.

Procès-verbal

Rencontre comité de circulation le 23 septembre 2010 à 13h15

- 7.2 Monsieur Guy Dionne informe que le panneau d'arrêt sur la rue Shefford à l'intersection de Bourgmestre est partiellement caché par les arbres installés en bordure, Marcel L'Homme en prends note.
- 7.3 Diane Perron informe que le panneau de vitesse de 50 km/h sur la rue Gaspé près de Frontenac en direction du Lac ne se trouve pas à la bonne place, il doit être plus près de la rue Frontenac, Jean Bourgeois confirme que c'est ce qui est prévu dans la réglementation, Marcel L'Homme en prends note.
- 7.4 Diane Perron informe qu'une situation similaire est aussi présente sur le boul. Bromont, la zone de 50 km/h n'est pas affichée face au restaurant Baffeto, Jean Bourgeois confirme le tout, Marcel L'Homme en prends note.
- 7.5 Guy Dionne informe qu'un tas de gravier se trouve sur une partie de la voie sur la rue de l'Artisan et comme citoyen ne savait pas à qui rapporter cette situation qu'il trouve non sécuritaire. Marcel L'Homme en prends note. Jean Bourgeois mentionne qu'il s'agit d'un bon exemple d'une situation où le service de police agit à titre d'intermédiaire lorsqu'une situation du genre survient. En dirigeant le citoyen toujours au même endroit, les travaux publics, ceux en fait qui font le travail sur le terrain, il sera plus efficace de centraliser l'information et de s'assurer que le travail soit fait. Le service de police pour sa part, ne peut que faire appliquer la réglementation.

8 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé que la séance soit levée à 15h30.